

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 31 mars 2021 à 19 h 30.

Sont présents par visioconférence : Paolo Galati, président; Adam Gordon, vice-président et commissaire-parent; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents par visioconférence : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absent : Emilio Migliozi, commissaire.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

Après l'appel nominal, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale constate le quorum.

HEURE : 19 h 30

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

Le président informe le conseil de la triste nouvelle du décès de trois élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, un élève de l'école primaire Franklin Hill et deux élèves de l'école secondaire de Rosemère. Le décès de ces élèves n'est aucunement lié à la COVID-19.

Une minute de silence est observée en mémoire de ces élèves. Au nom de la commission scolaire, le président exprime ses plus sincères condoléances aux parents et aux familles de ces élèves, ainsi qu'à leurs amis et aux membres de la communauté scolaire.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

La commissaire Olivia Landry demande de faire ajouter un point à la section Questions diverses.

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2021/03/31-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

CC-210331-CA-0083

Adoptée à l'unanimité

2.0 Présentation

2.1 Lancement du nouveau site Web de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Le président informe toutes les personnes présentes que le conseil est très heureux de faire le lancement ce soir du nouveau site Web de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Comme le lancement de l'ancien site Web remonte à 2006, une mise à jour était plus que nécessaire, d'autant plus que Microsoft a cessé d'offrir, à la fin du mois de décembre 2020, un soutien concernant les protocoles modem. Le Service des communications et le Service des technologies de l'information ont travaillé étroitement l'an dernier pour faire une refonte du site et le résultat mérite des félicitations.

La coordonnatrice des communications et des relations publiques remercie les équipes du Service des affaires corporatives et du Service des technologies de l'information pour tout le soutien apporté au projet. Elle poursuit en présentant le nouveau site Web.

Le président remercie toutes les personnes qui ont participé à la conception du nouveau site qui est maintenant adapté aux téléphones portables et plus interactif.

3.0 Approbation des procès-verbaux

3.1 24 février 2021

Approbation
du procès-verbal
24 février 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 24 février 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

CC-210331-CA-0084

Adoptée à l'unanimité

3.2 26 février 2021

Approbation
du procès-verbal
26 février 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 février 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

CC-210331-CA-0085

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle elles peuvent inscrire leurs questions.

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'aucune question n'a été reçue avant le début de la séance.

5.0 Rapport du président

Le président félicite les élèves et le personnel pour leur capacité d'adaptation pendant cette période sans précédent et pour leur respect des consignes sanitaires en soulignant que ce n'est pas le temps de baisser la garde, car il y a de nouveaux variants dans la province. Pour continuer à protéger nos écoles, nous devons tous travailler ensemble, ce qui comprend les parents, car ils ont été d'importants partenaires depuis le début de la pandémie.

Il adresse des remerciements particuliers aux membres du personnel enseignant, aux concierges et aux directions d'école qui font le nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de leur école.

Le 17 décembre 2020, le conseil a adopté une résolution incitant le premier ministre et la Santé publique à mettre en priorité la vaccination de l'ensemble des employés du secteur de l'éducation et, le 6 janvier 2021, une demande officielle en ce sens a été faite au ministre de l'Éducation. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Le gouvernement a dit que les commissions scolaires étaient des services essentiels, mais il ne nous traite pas comme tels.

La commissaire Anick Brunet intègre la séance.

HEURE : 19 h 58

Il poursuit en présentant son rapport mensuel comprenant les points suivants :

Les 29, 30 et 31 mars

- Lors d'un caucus extraordinaire du conseil, les membres ont décidé de conserver le modèle hybride pour six des neuf écoles secondaires en raison de l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux selon laquelle la province était maintenant dans la troisième vague de la pandémie à cause de la hausse des variants.
- Les syndicats ont fait part à la commission scolaire des inquiétudes de leurs membres respectifs.
- Les élèves des écoles primaires Saint-Paul et Terry-Fox poursuivent leur apprentissage en ligne.
- Comme les classes en présentiel à l'école primaire McCaig ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre, les élèves poursuivent également leur apprentissage en ligne.
- Après le caucus du conseil, un communiqué de presse a été préparé annonçant le maintien du modèle hybride dans les classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire dans six des neuf écoles secondaires de la commission scolaire.
- La décision de maintenir le modèle hybride dans certaines classes a attiré l'attention des médias. Durant les entrevues qu'il a données aux médias, le président a expliqué que la solution idéale aurait été de donner tous les cours en présentiel, mais que la priorité était la sécurité et le bien-être de tous à la commission scolaire.

Occasions de fierté dans la communauté – commentaires des commissaires

- L'école primaire de Grenville fait la lecture en ce moment d'une histoire dont le personnage principal est un jeune garçon qui survit à un accident d'avion. L'histoire est interactive, car les élèves vont dehors pour examiner des pièces d'avion et apprendre des techniques de survie.
- Une enseignante de l'Académie de Sainte-Agathe a présenté une demande de subvention qui a été acceptée. La subvention sera utilisée comme suit : la première étape du projet consiste à planter et à cultiver des légumes, et la deuxième étape consiste à construire une serre sur le terrain de l'école. Les élèves de 6^e année sont responsables du projet et espèrent cultiver et vendre les légumes pour amasser des fonds pour des activités scolaires et, peut-être, pour fournir la cafétéria.
- L'école secondaire Laval Junior a remis des certificats à ceux qui ont participé à l'initiative *Adopt-a-Tree*;
- L'organisme de participation des parents de l'école secondaire de Rosemère a conçu des affiches et des banderoles qui ont été affichées dans la partie de l'école réservée aux élèves de 5^e secondaire en guide d'encouragement alors qu'ils approchent la fin de leurs études.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel :

- Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a annoncé que le budget de 10 000 000 \$ alloué pour la mesure de tutorat a été doublé et que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier recevra à cette fin un montant additionnel de 133 390,00 \$.
- Le MEQ tiendra un sommet sur la réussite éducative du 31 mars au 1^{er} avril 2021. Les trois thèmes abordés seront la réussite éducative et le rattrapage, l'évaluation et les encadrements psychologiques, et la santé mentale et le bien-être à l'école. Les leçons apprises de la pandémie et les meilleures pratiques seront aussi abordées.

Occasions de fierté

- L'édition 2021 (virtuelle) du *Montreal Regional Science & Technology Fair* – L'école secondaire Laval Senior a remporté plusieurs prix et l'un des élèves s'est même qualifié pour l'événement provincial. Dix écoles ont pris part à l'événement, dont deux écoles publiques. Des félicitations vont à M^{me} Heather Mcpherson, une enseignante en science à l'école secondaire Laval Senior, ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au salon.
- L'école secondaire Laval Senior animera l'édition 2022 du *Montreal Regional Science & Technology Fair*.
- Un nouveau panneau publicitaire à l'angle de la route 117 et du boulevard Cléroux à Laval fait la promotion de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.
- Une nouvelle annonce diffusée à la station de radio Virgin Radio fait la promotion du programme *Assistance à la personne en établissement et à domicile* offert au CDC Pont-Viau à compter du 12 avril 2021;
- L'équipe des communications mérite d'être félicitée pour tous ses efforts publicitaires.

Événements à venir

- Avril est le mois de l'autisme, et la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme est célébrée le 2 avril.

La directrice générale termine son rapport en adressant des remerciements particuliers aux directions d'école pour l'inspiration et le soutien apportés à leurs élèves et à leur personnel au cours de la dernière année. Elle félicite également l'ensemble des élèves, du personnel et des parents pour leur contribution, leur flexibilité, leur capacité d'adaptation et leur soutien depuis le début de la pandémie. Elle tient également à remercier les commissaires pour leur soutien indéfectible au cours de la dernière année.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.1 Ressources matérielles et transport

8.1.1 Engagement de professionnels – architectes et ingénieurs

Engagement de professionnels – architectes et ingénieurs

CC-210331-MR-0086

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) a autorisé la construction d'une nouvelle école dans la région de Lanaudière en vertu du Plan québécois des infrastructures 2020-2030;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant des services professionnels pour la construction d'une nouvelle école dans la région de Lanaudière et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 8 février 2021, selon l'ordre suivant :

Lot n° 1 : Architectes

Lot n° 2 : Ingénieurs civils et ingénieurs en structure

Lot n° 3 : Ingénieurs mécaniciens et ingénieurs électriciens

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 16 mars 2021 et ont présenté leur évaluation des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie les contrats de services professionnels aux firmes suivantes :

Lot n°	Profession	Firme choisie
1	Architecte	Bergeron Thouin Associés Architectes inc.
2	Ingénieur civil / ingénieur en structure	GBI Experts-Conseils inc.
3	Ingénieur mécanicien / ingénieur électricien	Bouthillette Parizeau inc.

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

8.1.2 Engagement d'un entrepreneur – rénovation des blocs sanitaires – école primaire McCaig et école secondaire de Rosemère

Engagement
d'un entrepreneur

ATTENDU la nécessité de procéder à la rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire McCaig et de l'école secondaire de Rosemère;

Rénovation des blocs
sanitaires – école primaire
McCaig et école
secondaire de Rosemère

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant la rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire McCaig et de l'école secondaire de Rosemère, et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 11 mars 2021;

CC-210331-MR-0087

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire McCaig et de l'école secondaire de Rosemère à l'entreprise Services de Rénovation Parabole inc., au coût total de 483 685,00 \$, avant les taxes, ou 516 995,16 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

8.1.3 Engagement d'un entrepreneur – Rénovation du bloc sanitaire et des douches – école secondaire régionale Laurentian

Engagement
d'un entrepreneur

ATTENDU la nécessité de procéder à la rénovation du bloc sanitaire et des douches de l'école secondaire régionale Laurentian;

Rénovation du bloc
sanitaire et des douches –
école secondaire régionale
Laurentian

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant la rénovation du bloc sanitaire et des douches de l'école secondaire régionale Laurentian, et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 11 mars 2021;

CC-210331-MR-0088

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de rénovation du bloc sanitaire et des douches de l'école secondaire régionale Laurentian à l'entreprise Construction Irénée Paquet & Fils inc., au coût total de 819 511,51 \$, avant les taxes, ou 875 949,22 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

8.1.4 Engagement d'un entrepreneur – rénovation de salles de classe et installation d'une rampe d'accès – école secondaire Laval Junior

Engagement
d'un entrepreneur

ATTENDU la nécessité de procéder à des rénovations à l'école secondaire Laval Junior afin de transformer quatre salles de classe en espace adapté pour les élèves ayant des besoins particuliers et d'installer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite;

Rénovation de salles de
classe et installation d'une
rampe d'accès – école
secondaire Laval Junior

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant la rénovation de quatre salles de classe et l'installation d'une rampe d'accès à l'école secondaire Laval Junior, et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 15 mars 2021;

CC-210331-MR-0089

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant la rénovation de quatre salles de classe et l'installation d'une rampe d'accès à l'école secondaire Laval Junior à l'entreprise Banexco inc., au coût total de 559 700,00 \$, avant les taxes, ou 598 245,14 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

8.2 Ressources financières

8.2.1 Contrat à crédit variable – Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville

Le commissaire James Di Sano se retire en raison d'un conflit d'intérêts.

Contrat à crédit variable –
Caisse Desjardins
Thérèse-De Blainville

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) a augmenté les limites d'emprunt à court terme de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

CC-210331-FR-0090

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville exige un contrat de crédit variable à jour en raison de cette augmentation des limites d'emprunt à court terme;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise des emprunts auprès de la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville au moyen d'un contrat de crédit variable, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/03/31-FR-001;

ET QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à signer, au nom de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le contrat de crédit variable ainsi que tout autre document jugé utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le commissaire Di Sano réintègre la séance.

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire Vincent Cammisano fait savoir que la prochaine rencontre de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier sera en avril 2021.

Le président rappelle à tout le monde que le Gala Laurier/Hope Fest aura lieu le 28 mai 2021 à 19 h 30, en mode virtuel, et il encourage tous les élèves à auditionner.

9.2 Rapport des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

La commissaire-parent Tara Anderson informe le conseil que la prochaine rencontre du comité de parents, qui devait avoir lieu le 1^{er} avril 2021, a été reportée au 8 avril 2021.

9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Le rapport est compris au fichier de la séance.

La commissaire Melissa Wall fait savoir que le procès concernant la loi 40 commence le 15 avril 2021 et qu'il sera surveillé de près par les groupes minoritaires partout au Canada, car la décision qui sera rendue aura des répercussions sur les groupes minoritaires.

10.0 Période de questions

En réponse à une question d'un membre du public, le président précise qu'une résolution sera présentée à la section Questions diverses concernant le retour en présentiel de tous les élèves du secondaire le 6 avril 2021 et la mise en place de mesures sanitaires additionnelles.

Un membre du public présente ses sincères condoléances aux trois familles ayant perdu un enfant.

Le président fait savoir que les deux périodes de questions pendant la séance du conseil sont importantes, mais il rappelle à tous que ce n'est pas nécessaire d'attendre une séance du conseil pour poser des questions. Il est possible d'envoyer des questions en tout temps, soit à son attention ou à celle de la secrétaire générale. Les réponses seront transmises dans un délai raisonnable.

11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12.0 Questions diverses

12.1 Retour à l'école – élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire

Le président fait savoir que, le 26 mars 2021, le MEQ avait décrété le retour à temps plein et en présentiel des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire à compter du 29 mars. La commission scolaire était disposée à suivre cette directive, mais à la suite de l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux selon laquelle le Québec était maintenant dans une troisième vague de la pandémie, le conseil a tenu un caucus avec ses membres et la directrice générale, le directeur général adjoint et la secrétaire générale pour en discuter. Les discussions ont mené à la décision d'offrir un enseignement en mode hybride aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire afin de pouvoir assurer la mise en place de mesures sanitaires renforcées avant le retour physique en classe. Ces élèves retourneront donc en classe le 6 avril 2021.

La directrice générale précise que les écoles et les centres suivent rigoureusement les protocoles sanitaires en place et que des mesures additionnelles sont fournies au besoin. Dans ce cas-ci, pour veiller au respect des consignes sanitaires, la commission scolaire a procédé à l'embauche additionnelle de surveillants, de membres du personnel de soutien manuel d'entretien et de gardes. Pendant toute la journée d'école, un concierge à temps plein est présent dans chaque établissement pour assurer la propreté des espaces très fréquentés. Les écoles et les centres sont désinfectés tous les jours et du Plexiglas a été installé dans les endroits nécessaires pour protéger les employés. Les gestionnaires reçoivent des mises à jour et se rencontrent souvent pour discuter des protocoles sanitaires.

Le président mentionne que, lorsque la commission scolaire estime qu'un établissement n'est pas sécuritaire, les élèves peuvent en tout temps reprendre les cours en ligne.

En réaction à un signe du vice-président, le président annonce la fin des périodes de questions pour cette séance et ajoute qu'il est possible de lui envoyer des questions, ou de les envoyer à la secrétaire générale. Les réponses seront transmises dans un délai raisonnable.

La commissaire Melissa Wall remarque que bien des informations ont été communiquées à ce sujet et que le fait de reporter jusqu'au 6 avril le retour physique en classe des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire donne aux écoles secondaires le temps nécessaire pour se préparer. Elle rassure les membres du public que la commission scolaire réagira rapidement à toute nouvelle situation.

En réponse à une question de la commissaire Donna Anber, la directrice générale indique qu'une lettre a été préparée et sera envoyée à tous les parents après la séance de ce soir.

Retour progressif à l'école
– élèves de 3^e, 4^e et
5^e secondaire

ATTENDU QUE le premier ministre du Québec, M. François Legault, a annoncé le 23 mars 2021 le retour physique en classe à temps plein des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, et ce, à compter du 29 mars 2021;

CC-210331-CA-0091

ATTENDU QUE, depuis l'annonce, la pandémie de la COVID-19 a évolué et les autorités de santé publique ont officiellement confirmé que le Québec était maintenant dans une troisième vague;

ATTENDU QUE les membres du conseil des commissaires ont exprimé leurs inquiétudes à la directrice générale, étant donné que la santé et le bien-être de l'ensemble des élèves et des membres du personnel représentent une priorité absolue pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, comme l'indique clairement son plan d'engagement vers la réussite;

ATTENDU QUE, le 30 mars 2021, toutes les classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire ont été suspendues dans six (6) écoles secondaires;

ATTENDU QUE, le 31 mars 2021, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire ont repris leur cours selon leur horaire hybride original;

ATTENDU QU'il a été nécessaire de faire une évaluation efficace et appropriée de la situation en évolution, des inquiétudes exprimées par les membres du personnel et les parents, ainsi que des informations supplémentaires fournies par les autorités de santé publique, tout en tenant compte de la réalité de chaque région et de chaque école;

ATTENDU QUE des mesures sanitaires supplémentaires seront mises en place, là où la situation l'exige;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reconnaît l'importance de la santé mentale et souhaite ainsi accueillir l'ensemble de ses élèves en classe à temps plein dès que possible;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite insister sur la nécessité d'obtenir un délai raisonnable de la part des autorités gouvernementales afin que chaque équipe-école puisse assurer une planification adéquate et la mise en place de mesures sanitaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite souligner l'excellent travail de tous les membres du personnel, ainsi que leur capacité d'adaptation et leur résilience;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie à la directrice générale le mandat de maintenir, de façon temporaire, un horaire hybride pour l'ensemble des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire fréquentant l'école secondaire Laval Senior, l'académie de Sainte-Agathe, l'école secondaire de Joliette, l'école secondaire régionale Laurentian, l'école secondaire de Rosemère et l'école secondaire Lake of Two Mountains, et que des préparatifs soient faits pour leur retour à temps plein le 6 avril 2021, en mettant également en place des mesures sanitaires supplémentaires, là où la situation l'exige;

ET QU'une lettre soit transmise au ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, ayant trait notamment à l'importance de consulter les parties concernées et de communiquer les directives en temps opportun tout en donnant aux équipes-écoles le temps et la flexibilité nécessaires pour mettre en place ces directives.

Adoptée à l'unanimité

13.0 Clôture

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation et leur demande de ne pas oublier l'importance de la famille et d'être reconnaissants, et il leur souhaite de joyeuses Pâques et une joyeuse Pâque juive.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 49

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 28 avril 2021